

Printemps 2014

Disponible en ligne: corridorappalachien.ca

Suivez-nous sur



LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

Cette rubrique présente des projets de conservation auxquels Corridor appalachien a étroitement collaboré. Nous remercions les propriétaires qui ont rendu possible la création de ces nouvelles aires protégées.

Shefford : la plus grande réserve naturelle municipale au Québec

L'automne dernier, le Canton de Shefford protégeait à perpétuité **145 ha** de milieux naturels au mont Shefford. « La création d'une aire protégée dans ce secteur, reconnu pour ses espèces vulnérables et pour la beauté de ses paysages, est un geste en faveur des citoyens aussi bien qu'en faveur de l'environnement » mentionnait Yves-François Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs qui était présent à l'inauguration du 12 décembre dernier.

La réserve naturelle du Canton-de-Shefford, constituée de quatre secteurs distincts, abrite des espèces en péril telles les salamandres pourpres et sombres du Nord, l'ail des bois et le noyer cendré. On y retrouve des ruisseaux et d'importants milieux humides (dont un de 26 ha), témoignant de la richesse écologique des collines montérégiennes, dont le mont Shefford fait partie.

« La création de cette réserve est un parfait exemple de la synergie qu'on doit mettre de l'avant avec les municipalités » nous livre Marie-José Auclair, présidente de Corridor appalachien. « Ça nous donne l'énergie nécessaire pour continuer à travailler d'arrache-pied : seulement 4,9 % du sud de la province est protégé alors que la cible internationale est 17 %.

Il reste beaucoup à faire et nous souhaitons que les municipalités soient au cœur de cet objectif collectif. Ces efforts font de notre région une référence pour la protection de notre patrimoine naturel ! »

Ce patrimoine est d'ailleurs accessible au mont Shefford; des sentiers traversent le Parc Jean-Paul-Forand, maintenant protégé, et un accès public sera offert au Parc des Montagnards, grâce à l'implication de l'organisme Conservation Espace Nature Shefford, membre affilié de Corridor appalachien. La collaboration étroite entre Shefford et Corridor appalachien témoigne d'un vif désir de permettre aux communautés d'être intendants du territoire en matière de protection. Le maire de Shefford, André Pontbriand, souhaite d'ailleurs « en recommander l'expérience à toute municipalité ! »

La création de la réserve naturelle du Canton-de-Shefford a été réalisée avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement, de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est et de la municipalité du Canton de Shefford.

Haut: Robert Ledoux, Claude Lallier, Pierre Martin et Donald Tétreault, conseillers au moment de la signature. **Bas:** M^e Sylvain Lavallée, André Pontbriand, maire de Shefford, Mélanie Lelièvre, dg de Corridor appalachien, Sylvie Gougeon et Éric Salois, dg et directeur-inspecteur à l'urbanisme et l'environnement de Shefford.



Étang de castor au Parc Jean-Paul-Forand



Une propriété qui a du panache !

« Même avant ma naissance, ma famille était déjà propriétaire de plus de 120 ha de terrain sur le chemin Brill, à Bolton-Ouest. Mon père rêvait de transmettre cette terre à ses descendants dans son état naturel, et qu'elle soit l'endroit où ils puissent y vivre et prospérer. » **Lisa Merovitz** a réalisé le rêve de son père deux fois plutôt qu'une : elle vit et prospère sur la terre familiale et, en 2013, elle en a protégé une partie à perpétuité en y créant une réserve naturelle. « Les choses changent si vite au niveau du développement, même en campagne; il faut poser des gestes définitifs », nous dit-elle. La création de la réserve naturelle *David-Schwartz*, du nom de son père, est un geste décisif en l'honneur de celui qui lui a transmis son amour de la nature.

Mme Merovitz a de quoi être fière de son geste; une forêt mature abritant une flore des plus riches couvre la zone protégée, qui



Lisa Merovitz



Traces d'ours sur un hêtre

totalise **plus de 46 ha**. Dans l'érablière, on retrouve plusieurs espèces de plantes vulnérables, dont une population d'ail des bois en très bonne santé. De plus, dans les quelques ruisseaux qui traversent la propriété et qui alimentent des tributaires du lac Brome, on retrouve des salamandres pourpre et sombres du Nord, entre autres. Elles sont d'excellents indicateurs d'une eau de grande qualité. En outre, lors de l'inventaire écologique, les biologistes de Corridor appalachien ont repéré des traces d'ours récentes dans plusieurs secteurs. Accompagnés du chien de la propriétaire, fin détective, ils ont également découvert deux panaches d'orignal, témoignant de la présence de l'espèce au sein de l'aire protégée.

La propriété, localisée sur le versant sud-ouest du mont Foster, culmine à 580 m. Elle offre « une vue majestueuse du lac Brome, et on y voit très très loin » nous livre Mme Merovitz. On pourrait presque dire qu'on y voit « à perpétuité » !



CALENDRIER 2014

4 et 5 avril : NATURE QUÉBEC, RÉSEAU DE MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS, Ateliers sur la conservation (présentant 3 conférences de Corridor appalachien), Châteauguay, naturequebec.org.

27 avril : CONSERVATION DES VALLONS DE LA SERPENTINE, Assemblée générale annuelle, conservationserpentine.org.

31 mai : CORRIDOR APPALACHIEN, Marche d'interprétation (sentiers Missisquoi Nord) : *Démystifier les corridors naturels*, Eastman, (450) 297-1145.

4 octobre : CORRIDOR APPALACHIEN, Conférence : *La vallée Missisquoi Nord, un joyau écologique au cœur du corridor appalachien*, Bolton-Est, (450) 297-1145.



Visitez les sites Web de nos partenaires gestionnaires de sentiers pour consulter la liste de randonnées spéciales et d'ateliers divers :

Les Sentiers de l'Estrie : lessentiersdelestrie.qc.ca

Parc d'environnement naturel de Sutton : parcsutton.com

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS (suite)



Vue de la rivière Missisquoi depuis la propriété Côté-Lamoureux

Protéger la nature, moteur de création

« En tant que céramiste sculpteur et écrivain, la nature est pour nous une puissante source d'inspiration. Aussi, savons-nous combien le respect de son intégrité est étroitement lié non seulement à la qualité de notre vie, mais aussi à celle de notre travail d'artiste. » Tels sont les mots de **Nicole Côté et Henri Lamoureux**, qui ont fait don de **plus de 5 ha** de leur terrain à la Fiducie foncière de la vallée Ruitier, sous forme de fonds dominant et de servitude de conservation. Leur propriété constitue un joyau écologique au cœur de la vallée Missisquoi: elle est située le long de la rivière, entre deux massifs forestiers protégés de grande importance, celui des monts Sutton et des monts Brock et Brûlé. Ce secteur, où se trouvent des corridors fauniques empruntés entre autres par les orignaux, offre des habitats de choix pour la tortue des bois, une espèce en péril. Les quelques ruisseaux qui coulent sur

la propriété abritent la salamandre sombre du Nord, une espèce vulnérable, dont la présence constitue un très bon indice de la qualité de l'eau.

« Nous croyons que les générations actuelles ont la responsabilité de transmettre à celles qui suivent un environnement naturel aussi intact que possible. Riches de cette vision du monde, Corridor appalachien et la Fiducie foncière de la vallée Ruitier offrent aujourd'hui un soutien indispensable à ceux qui souhaitent agir pour la conservation de cette magnifique planète. Nous espérons que beaucoup d'autres propriétaires se joindront à nous dans les années à venir, confirmant la réputation déjà enviable de notre région en matière de protection de l'environnement », concluent les propriétaires.

Protéger à Stukely-Sud : des bénéfices pour le lac Brome

Un des principaux tributaires du lac Brome, le ruisseau Quilliams, est alimenté par un bassin versant qui se situe en grande partie dans la région de Stukely-Sud. La protection des forêts et des cours d'eau à la tête du bassin versant a des répercussions directes sur la qualité de l'eau de ce ruisseau, reconnu pour abriter plusieurs espèces en situation précaire, et sur la qualité du lac Brome, prisé de plusieurs.

Conscient de la localisation stratégique de sa propriété dans une perspective écologique, **Richard Lajoie** y a récemment grevé une servitude de conservation de **plus de 22 ha**, envers l'Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS). « Ma collaboration avec ACNSS date des débuts de l'organisme, il y a 10 ans. En tant que citoyen de Stukely-Sud, ancien maire et propriétaire, j'ai toujours cru ce qu'ils faisaient *louangeable*. Je suis passé à l'action pour assurer la survie d'endroits où l'humain n'interfère pas avec la nature. En tant qu'ornithologue amateur, je me réjouis de savoir que ma propriété continuera d'accueillir les espèces telles le dindon sauvage, le grand duc, le grand heron, le martin pêcheur et plusieurs espèces de pics. »

Richard Lajoie, Mélanie Lelièvre et Gary Richards / Dryoptère de Clinton, fougère rare



Trois autres propriétés protégées !

Étant donné le grand nombre de projets réalisés au cours des derniers mois, le bulletin est bien rempli ! Nous vous en présentons quelques uns sous forme abrégée :

Secteur mont Écho – M. Christian Godin

→ Servitude de conservation de **4,4 ha** envers l'Association de conservation du mont Écho (MECA).

→ Localisée dans un massif forestier non fragmenté de plus de 1000 ha à l'ouest du massif des monts Sutton; une contribution directe à la préservation de cet important noyau de conservation.

→ Située le long du ruisseau Jackson, un habitat de qualité pour l'omble de fontaine et les salamandres de ruisseaux, en particulier les salamandres pourpre et sombre du Nord.



Chute du ruisseau Jackson, sur la propriété Godin

Secteur mont Pinnacle – Famille Panet-Raymond

→ Don de propriété de **2,6 ha** à la Fiducie foncière du mont Pinnacle (FFMP).

→ Sise à l'intérieur du noyau de conservation du mont Pinnacle.

→ Voisine d'une aire protégée.

→ Inclut l'habitat de la gentiane close, une plante herbacée en péril. Au Canada, cette plante atteint la limite nord de son aire de répartition et n'est connue que dans une très petite zone située à l'extrême sud du Québec, à la frontière avec l'état du Vermont.



Gentiane close

Secteur mont Owl's Head – Famille Worthen

→ Servitude de conservation de **97 ha** envers Conservation de la nature Canada.

→ Occupe une partie de la rive ouest du lac Memphrémagog, du versant est du mont Owl's Head et son sommet.

→ Présente des milieux forestiers variés : pinède blanche avec feuillus tolérants sur la rive du lac, érablière sucrière avec feuillus tolérants en bas de pente, forêt mixte en haut de pente et forêt résineuse au sommet. Une belle diversité d'habitats et d'espèces.

→ Abrite deux écosystèmes forestiers exceptionnels ainsi que plusieurs espèces en situation précaire : des salamandres de ruisseaux (sombre du Nord et pourpre) et des espèces végétales (noyer cendré, ail des bois, etc.)



Vue du lac Memphrémagog depuis la propriété Worthen

UN MEMBRE AFFILIÉ À L'HONNEUR : La Fiducie foncière du mont Pinnacle

Le mont Pinnacle domine le paysage du sud-est de la Montérégie; on distingue son sommet depuis la majorité des municipalités environnantes, au Québec comme au Vermont. Son omniprésence fait naître un attachement émotif chez plusieurs. « Dès la création de la Fiducie foncière du mont Pinnacle (FFMP), en 1991, nous avons compris l'ampleur des liens tissés autour de la montagne » nous livre Danielle Dansereau, pionnière de la conservation au mont Pinnacle et maintenant présidente de l'organisme. « Des membres nous venaient de Frelighsburg, Sutton, Dunham, Abercorn, Bedford, Cowansville et même du Vermont. Nous nous sentions tous extrêmement interpellés par la protection du Pinnacle, alors menacé de près par un important projet de développement. Comme les gouvernements commençaient à se retirer peu à peu des dossiers de protection du patrimoine naturel, il fallait une prise en charge par les citoyens. »



© Isabelle Grégoire

Programme l'Herbier du Pinnacle

La création de la FFMP fut l'un des premiers exemples d'implication citoyenne pour la protection de milieux naturels au Québec. Le chemin parcouru et les résultats sont à souligner : la FFMP compte 12 sites protégés à perpétuité, totalisant **317 ha** de terrain. L'an dernier, l'organisme a ravivé ses

projets éducatifs et présenté une riche programmation de sorties d'interprétation sur ses sentiers (ornithologie, plantes médicinales, identification des salamandres, etc.), offrant ainsi



un accès occasionnel aux sentiers autrement fermés depuis 2011. Les enjeux de l'accès public aux territoires protégés restent au cœur des préoccupations de la FFMP, et de nombreux efforts ont été faits pour trouver la meilleure équation entre éducation et protection des écosystèmes fragiles. La Fiducie participe également, depuis sept ans, à un programme éducatif en milieu scolaire, qui a permis à 700 écoliers de découvrir - en classe et dans la nature - les richesses écologiques locales. Les jeunes deviennent des « agents de changement dans leurs communautés, entre autres en sensibilisant leurs parents », mentionne Danielle Dansereau.

La Fiducie rallie natifs, résidents de longue date et nouveaux venus, qui s'entendent pour préserver la montagne et sa périphérie. Celle-ci doit rester, selon les mots de Frédéric Back, un refuge « ... des sources de vie, des forêts, du mystère, de la découverte et de la liberté. » Malgré le défi constant d'assurer la relève de l'organisme, l'implication de la communauté reste solide et inspirante.

montpinacle.ca

FAITES FRUCTIFIER VOS ESPÈCES !

Vos dollars en attirent d'autres !

Il est maintenant possible de soutenir les actions de Corridor appalachien et ses partenaires de façon mensuelle, en souscrivant à partir de notre site internet : corridorappalachien.ca

Serez-vous donateur salamandre, paruline, tortue, faucon ou cougar ?

Vos dons sont précieux; chaque dollar constitue un levier nous permettant d'aller chercher deux à trois dollars supplémentaires auprès de partenaires financiers. Par exemple, votre appui à la RanDONnée 2013, totalisant plus de 70 000 \$, a été apparié à plus de 250 000 \$ provenant de bailleurs de fonds. Merci de vos contributions !

Doublez...
ou même triplez
votre impact !



© USFWS Headquarters

Ours noirs — regardez nos vidéos sur Facebook !



© Bob Peterson

GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL : Le martinet ramoneur

Le Québec reçoit la visite d'une seule espèce de martinet, qui y séjourne l'été après avoir passé l'hiver en Amérique du sud. Comme son nom le suggère, le martinet ramoneur niche dans les cheminées. Fidèle, il revient souvent au même site au fil des ans.

Les ailes du martinet ramoneur se distinguent : pointues et étroites, elles semblent presque trop grandes pour son corps. Lorsque déployées, elles ressemblent à un « boomerang ». Sa queue, elle, est toute petite. Souvent, en raison de sa silhouette semblable, le martinet ramoneur est confondu avec l'hirondelle. Il passe ses journées entières en vol afin de se nourrir. Les insectes qu'il consomme (plus de 12 000 par jour !) l'amènent à se retrouver près des plans d'eau.

Entre 1968 et 2004, la population de l'espèce a diminué de 95 %. L'utilisation massive d'insecticides et la perte de ses deux types d'habitats, soit les gros arbres morts et les cheminées en briques, en sont les deux principales raisons. Les gros chicots sont couramment abattus, tandis que les cheminées sont souvent bloquées ou gainées suite à un transfert vers d'autres modes de chauffage.

© Serge Beaudette, www.pitpitpit.com



Martinet ramoneur

On dénombre 2 500 martinets ramoneurs au Québec, alors que le Regroupement QuébecOiseaux n'a recensé que 450 cheminées ou structures utilisées par l'espèce. Elles sont donc très précieuses. Ces martinets ont absolument besoin des cheminées pour se percher, car la physiologie de leurs courtes pattes les empêche de s'accrocher aux branches. Ils réussissent à s'agripper aux joints de mortier grâce à leurs griffes et au bout de leur queue. Permettre au martinet ramoneur d'utiliser votre cheminée

représente donc une occasion idéale de côtoyer une espèce menacée. Sa présence ne provoque aucun dégât.

Afin de contribuer au maintien et à la protection des populations de martinet ramoneur, Corridor appalachien compile des données sur l'espèce depuis 2003 et rencontre les propriétaires de cheminées où niche l'espèce pour les inviter à utiliser des pratiques d'entretien et de réfection qui ne nuisent ni à eux, ni aux martinets. Pour des détails sur ces pratiques, consultez la fiche d'information disponible dans la section « Communications et publications » de notre site web.

NOUVELLES EN BREF

Nouvelle carrière pour le faucon pèlerin !

Voilà près de dix ans que Corridor appalachien fait le suivi du faucon pèlerin, une espèce en péril qui niche à seulement sept endroits répertoriés sur notre territoire d'action. Depuis 2010, notre équipe assure le suivi d'un couple de faucons qui a élu domicile sur un site localisé à même une carrière en exploitation : la carrière Sintra, dans le Canton de Hatley. Corridor appalachien collabore avec l'entreprise à l'adaptation de la gestion du site afin de tenir compte des particularités associées à la cohabitation avec une espèce en péril. Sintra s'est engagée à appliquer des mesures d'atténuation qui consistent, entre autres, à ajuster son calendrier d'exploitation afin de réduire le stress que peut subir l'espèce. Le suivi du site se poursuivra pour encore au



moins deux ans. Nous espérons que cet exemple inspirera d'autres sites d'exploitation à contribuer au maintien de l'espèce ! Préserver un site de nidification du faucon pèlerin est un geste d'autant plus durable que l'oiseau est connu pour revenir année après année au même endroit pour y faire son nid.

NOUVELLES EN BREF (suite)

Édition 2013 de la RanDONnée, une enjambée vers plus d'hectares protégés !

Le soleil était au rendez-vous le 15 septembre dernier au Canton de Potton, et les efforts de sollicitation des marcheurs ont porté fruit : plus de 70 000 \$ ont été amassés ! Le porte parole, Jérôme Dupras des Cowboys Fringants, partage que de « voir ces marcheurs réunis pour la cause est une preuve que de plus en plus de gens comprennent les menaces qui pèsent sur nos milieux et souhaitent prendre en charge l'avenir de leur patrimoine naturel. »

L'édition 2012 de la RanDONnée, couplée à d'autres efforts de financement, avait permis de dédier 250 000 \$ à la protection de 15 nouvelles propriétés totalisant 300 ha. Celle de 2013 contribuera à la création de plus de 450 ha d'aires protégées. Même si le mouvement de la conservation prend de l'ampleur au sud du Québec, l'environnement reste minoritaire dans les causes que supportent les canadiens. En effet, alors que nous dépendons de la nature pour notre survie, seul 2 % des citoyens y dirigent leurs dons (Statistiques Canada). Corridor appalachien souhaite donc remercier les marcheurs pour leur implication et souligner l'appui financier des commanditaires majeurs : Fondation de la faune du Québec; Fournier & Tremblay, arpenteurs géomètres et le Spa Eastman.

Au plaisir de vous compter des nôtres à la prochaine édition !

Suivez notre nouvelle page Facebook !

Trouvez-y des nouvelles de nos projets, des liens vers de l'information sur plusieurs aspects de l'écologie régionale, des annonces de nos membres affiliés, des photos, des vidéos et plus encore !



Organisateurs, collaborateurs et bénévoles

INITIATIVES EN CONSERVATION

« Resserrer les liens » : la grande histoire des corridors naturels

L'histoire de la conservation des milieux naturels est faite de nombreux efforts et de belles réussites. La protection de grandes superficies de forêt, réservoirs de biodiversité, en est un exemple probant (parc nationaux, grandes réserves naturelles en milieu privé). Cependant, la création de grands parcs au cours du siècle dernier a apporté son lot de questions et de nouveaux défis. Les espèces ont non seulement besoin de grandes aires protégées pour survivre, mais aussi de voies qui leur permettent de se déplacer d'une aire à l'autre : les corridors naturels. Les corridors assurent les échanges génétiques entre les populations, et donc la survie de l'espèce. De plus, certaines espèces fauniques à *grand domaine vital* ont besoin de très grandes superficies pour se nourrir, se reproduire et trouver de nouveaux habitats. C'est le cas, notamment, du pékan (entre 600 et 4 000 ha), du couguar (entre 4 000 et 9 000 ha), de l'orignal (entre 2 000 et 10 000 ha) et du lynx roux (jusqu'à 5 000 ha). Les corridors naturels ont également un rôle crucial à jouer dans le contexte des changements climatiques; ils permettront aux espèces de migrer vers des habitats plus favorables.

Il est difficile d'assurer la connectivité entre les aires protégées dans un monde de plus en plus urbanisé, où les milieux naturels se divisent en parcelles isolées. Cette fragmentation a des conséquences sur tous les types d'habitats et contribue à l'effritement de la diversité biologique.

Même avec ses grands espaces, le Québec n'échappe pas au morcellement de son territoire. Au sud, les aires protégées sont souvent de petite taille, et les liens qui les relient sont faibles ou inexistantes. C'est pourquoi Corridor appalachien, appuyé par ses partenaires, travaille à maintenir un maillage écologique entre les milieux naturels d'importance.

Nous avons travaillé à identifier et valider les corridors naturels présents sur le territoire. L'implication des acteurs tels les municipalités, les groupes de conservation ainsi que les gouvernements régionaux et provinciaux a mené à l'élaboration d'un projet d'envergure.

Étude de cas : l'autoroute 10

Nous collaborons présentement avec Transports Québec à un projet d'identification des corridors et passages fauniques de part et d'autre de l'autoroute 10. « Nous sommes très préoccupés par la capacité des espèces à franchir cet obstacle et à son impact sur les populations » mentionne Mélanie Lelièvre. L'autoroute 10, de par sa proximité avec de grandes aires protégées, représente un lieu de choix pour cette étude.

La phase I du projet, qui sera complétée au printemps 2014, consiste à élaborer un protocole d'identification des corridors. Les inventaires fauniques, les zones accidentogènes (faune-véhicule) et les grands massifs forestiers font partie des éléments pris en compte. La phase II se penchera sur la mise en œuvre du protocole, jusqu'à la proposition de projets pilotes d'aménagement de passages fauniques à partir des infrastructures offrant les meilleurs potentiels tels viaducs, ponts et ponceaux. Dans son ensemble, cette initiative vise à faciliter le déplacement de la faune entre les habitats et les populations fauniques, réduire la mortalité routière de la faune et diminuer les collisions des véhicules avec la grande faune.



© Mike Criss, blog.nwf.org

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud-ouest des Cantons-de-l'Est), en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Visitez notre site Internet : corridorappalachien.ca

Corridor appalachien, 37, rue des Pins Sud
Eastman (Québec) J0E 1P0

Tél.: (450) 297-1145 • info@corridorappalachien.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Corridor appalachien bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement, d'Emploi été Canada et du Programme de stages en sciences et en technologie, ainsi que d'Open Space Conservancy, Inc., un affilié d'Open Space Institute, de la Fondation de la faune du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, du ministère des Ressources naturelles du Québec, du ministère des Transports du Québec, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie ainsi que de celle de la Montérégie-Est, de la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi et de plusieurs fondations privées.